Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 61 (1923)

Heft: 6

Artikel: Scène de famille

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS Société Anonyme Suisse de Publicité LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6. six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.



CHETER mes chapeaux à Paris, mon linge à Vienne et mes souliers à Berlin quand le commerce de chez nous crie ja-

mine! Allons dons, Voisine, vous ne m'avez pas regardée! Et vous-même, tenez, vous ne vous voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un remords! Car enfin, siles affaires vont mal comme le répète à satiété le refrain public, vous en avez votre part de responsabilité! N'êtes-vous point de celles qui s'enorqueillissent d'acheter « pour rien », qui guettent les changes et marchandent sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le prix, sans même dépasser leurs moyens, ne contente pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves, immédiates et peut-être irréparables de tels agissements. Les ventes devenant de plus en plus rares, le commerçant employe à peu près, forcément, le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de même, il faut bien qu'il continue à manger un peu, à payer son loyer et ses employés. Comment voulez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les payes, sans reculer les échéances, sans préparcr, enfin, sa propre faillite?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques et injustes, si vous saviez! N'avez-vous point une amie dans la « Lique des Acheteuses » ? Faisant œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question des salaires, on a blâmé et condamné les bénéfices trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir selon une autre justice, tout aussi importante pour la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre le bénéfice illicite et souvent illusoire que réalisent certains acheteurs en s'approvisionnant à l'étranger ou en forçant la baisse des prix normaur

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeuilleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a fortement chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante arrivée au degré de température voulu :

Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours montré beaucoup d'affection; je t'abandonnerai toute ma fortune, à la condition que tu me feras une petite pension ...

...Aussi petite que vous voudrez, ma chère



FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA



A mére Bistrouille dèmorâve dein on velâdzo bin reterî, tot âo fin fond de la jographie, iô lè z'agace et lè tasson sè

baillant la bouna né. Clli velâdzo l'avâi qu'on par de carraïe, min de motî, pas bin dâi bouîbo, et min de régent. La mère Bistrouille dèmorâve dein iena, avoué sa marmaille. L'avâi z'u onna troppa de boute et quemet faillâi adî allâ querî on tiremondo âo velâdzo vesin, et que cein lâi arrevâve tote lé z'annâïe, lo pére Bistrouille l'avâi de on coup à sa fenna:

- Dis-vâi, Ugénie, te dèvetrâi appreindre sadzefenna. Lâi a nion per ice que pouésse fére l'office et quand ne sarâi dza que por té, quand t'a tè mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè l'autra.

Et la mére Bistrouille l'ètâi z'uva pè Lozena, por appreindre quemet lè z'einfant vîgnant âo mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' autra carraïe dèmorâve on vîlhio valet qu'on lâi desâi Founapet. L'ètâi on nom sobriquiet por cein que l'ètâi tiurieu et adî à founâ et à betâ son museau per tot. De son veretâbllio nom s'appelâve Bouîdzauno. Et pu avoué cein pingre, pirate, pegnetta etcrebllia-foumâre que l'ètâi. Quand l'allâve sè fére copâ lé cheveu, - ti lé dou z'an. - redémandave lé pai de sa tignasse ao fratet et pregnâi lè pe grand po fére 'na tsinna de montra. Pèsâve ti lè dzo sa nourretoura po pas medzî mé que fallâi. Et dinse ti lé z'affére. S'ètâi pas z'u maryâ po pas eintreteni onna fenna et la marmaille, et por cein qu'ein avâi min trovâ de prâo retse et que desâi que 'na retse ne ronfllie pas pllie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet, crâio prâo que lo dzo que l'arâi baillî son âma âo diâbllio, lâi arâi dèmandâ on recu.

Et pu, s'agessâi pas de lâi dèvâi de l'arzeint. Faillâi lo lâi rebaillî et tot tsaud, sein cein gâ. Assoutsîve tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'ètâi vegnâite lâi eimprontâ onna mèsoûra de truffie. Quemet ne payîve pas, houit dzor aprî, vaîtcé Founapet que va vè lo tire-mondo.

- Vo faut mè payî mé truffie, que lâi dit.
- Mè reste pas pî on krutse pè l'ottô.
- Eh bin! rebailli-mè lé.
- Pu pas, sant medje.
- Eh bin, bailli mè omète lè plliemitse.
- On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a medie tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ pas moyan! rein à preindre que dâi z'einfant, âo bin lo tsat! Sarâi bin lo diâbllio se dèvessâi pèdre l'erzeint de sé truffie! Lo bon Dieu n'ètâi pas justo, tot parâi! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

- Dan, vo n'âi rein, que fâ.
- Na! la mon Dieu!
- Eh bin! eh bin!... posâ mè dâi sangsuve! Marc à Louis du Conteur.

LE PASSÉ CHANTEUR



N se souvient que MM. Cherix et Lauber ont donné, il y a quelques mois, dans di-verses localités du Pays romand des récitals de vieilles chansons qui ont un très vif et très juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Cherix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieilles chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs donnaient quelques renseignements. Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re: Je possède un réduit obscur est une romance tirée d'un chansonnier neuchâtelois de 1816; le titre dit assez ce que l'habitant pense de son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : Derrière chez mon mon père est bien connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg. Tout le contraire de la précédente, cette chanson est pimpante et coquette, comme le sont en général celles de la France.

La 3me : Vous n'entendez rien à l'amour. C'est une jeune fille qui répond aux recommandations de sa tante Marguerite, par ces mots: Tu n'y entends rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour! Cette chanson bien romande, vient du canton de Neuchâtel

La 4me : Sainte Catherine. Patronne de la ville de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à la campagne. Ici on fait connaissance avec la chanson très ancienne; c'est plutôt une complainte.

La 5me : Trois jeunes filles ont tant dansé qu'elles en ont les souliers tout usés. Ravissante petite chanson recueillie sur les bords du lac de Neuchâtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle est bien naturelle et avec elle vient le refrain, répétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : Elisabeau. C'est la réponse d'une jolie et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur. Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on en compte une douzaine de ce genre.

La 7me: Le laboureur. Cette chanson n'est pas précisément faite pour provoquer le travail; elle a plutôt été composée pour glorifier l'état du cultivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me: Sur l'escalier. Vieille chanson vaudoise. La manière d'éconduire prestement un amoureux en est le sujet.

La 9me : Marions-nous, charmante brune. Il est question d'une demande en mariage sous forme dialoguée. Chanson connue dans la Suisse romande, comme aussi en France.

La 10me : Le bonheur n'est qu'un rêve. Composition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de son pays natal.

La 11me: A chacun son couplet. Elle serait mieux intitulée: A chacun son paquet. Ce chant, dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin (Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces vieilles chansons.

La 12me: Que devenir sur terre. Ce sont des propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé. A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : Le départ du soldat et Le conscrit. Jeunes gens qui s'en vont au service de